BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS

TERNOISCOM INFOS

LES SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 JUIN 2022, plongez au XVe siècle grâce aux Médiévales du Donjon de Bours !

Après l'inauguration mémorable de l'espace historique le 15 juin 2019 réunissant jusqu'à 2000 visiteurs, avec notamment un campement médiéval géant au pied de la maison forte et la soirée clôturée par un vidéo mapping diffusé sur les façades du Donjon, Ternoiscom a désormais pour ambition qu'un évènement de cette envergure devienne annuel. La crise sanitaire étant (pour le moment) derrière nous, les Médiévales du Donjon seront, par conséquent, enfin proposées cette année, les 4 et 5 juin prochains !

Ce sera un week-end exceptionnel historique dans le Ternois ! Un campement géant prendra place dans le parc de la maison forte : petits et grands découvriront le quotidien des chevaliers au XVe siècle grâce à des troupes de reconstitution au top de la vérité historique : les Genz d'Armes 1415, les Francs Compaings Brabançons et la Societas Angliciis (de Belgique) … Une quarantaine de reconstituteurs passionnés seront ainsi présents pour vous faire vivre cette fascinante période.

Au programme : évocation de la vie quotidienne des seigneurs du Moyen Âge, scènes d'entraînement au combat, musiques, visites guidées flash gratuites exceptionnelles des intérieurs du Donjon ponctueront les deux journées…
Venez nombreux et vivons ensemble l'histoire au sein de cet exceptionnel site !

De 11h à 18h30 – Gratuit - Restauration sur place

www.donjondebours.fr
Mél : donjon@ternoiscom.fr
Tél : 03.66.32.24.03

Directeur de la publication : Marc Bridoux
Rédaction / Photos : Service communication TernoisCom
Conception graphique : Service Communication
Imprimé à 19 160 exemplaires par l'imprimerie Hanocq : 03-21-03-04-38.
Communauté de Communes du Ternois, parc des Moulins, 400 rue de Maisnil
62130 Herlin-le-Sec
Tél. 03-21-41-98-45 / contact@ternoiscom.fr

TERNOISCOM — TERRE D'AVENIR —

Budget 2022 de la Communauté de Communes du Ternois

(Budget principal + budgets annexes)

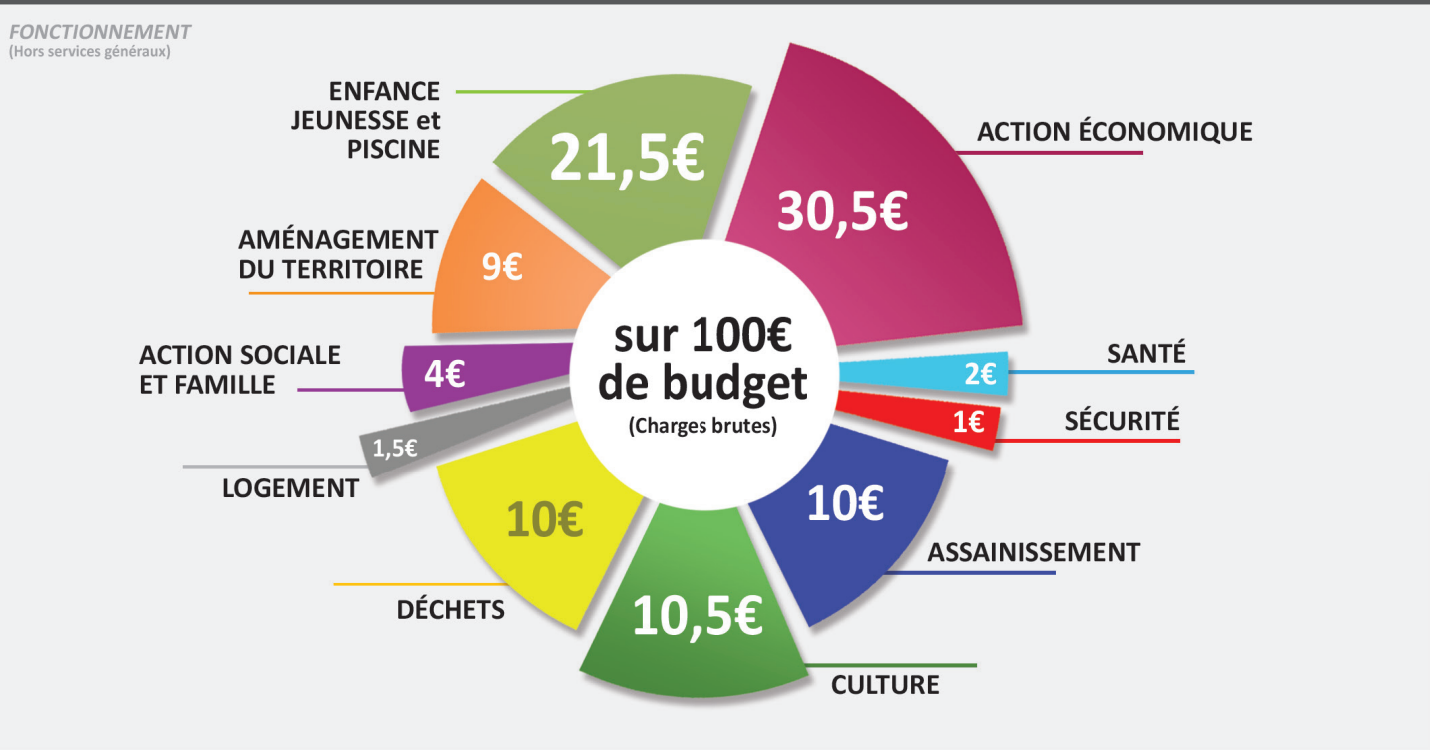

LE 13 AVRIL, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE TERNOISCOM A VOTÉ SES BUDGETS PRÉVISIONNELS POUR L'ANNÉE 2022. TOUS BUDGETS CONFONDUS (PRINCIPAL ET ANNEXES), CELUI-CI S'ÉLÈVE À PLUS DE 66 MILLIONS D'EUROS, SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT RÉUNIES. FINANCEMENT GARANTI GRÂCE PRINCIPALEMENT AUX DOTATIONS DE L'ÉTAT, AUX SUBVENTIONS APPORTÉES PAR LES DIFFERENTS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS (EUROPE, ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT…), ET AUSSI GRÂCE A LA FISCALITÉ LOCALE DONT LES TAUX N'ONT PAS ÉTÉ AUGMENTÉS.

Ainsi, les taux des taxes directes locales : foncier bâti et foncier non bâti restent fixés à respectivement 1,46% et 5,54%. Quant à la CFE, payée par les entreprises, son taux reste à 24,08%.
Le taux de la TEOM 2022 reste aussi maintenu à 14,30%.
Il est rappelé que la taxe GEMAPI a été mise en place par décision du Conseil Communautaire. Elle permettra de financer environ 580 000€ de travaux de lutte contre les inondations, une des priorités du territoire face aux événements climatiques.

Un budget global ambitieux

Le Président, Marc Bridoux, a rappelé la priorité politique de l'intercommunalité qui est le développement économique avec notamment :

1. Une enveloppe financière dédiée à l'achat local avec la gestion et l'animation de la plateforme «Achetezternois.com».
2. La construction d'un hôtel d'entreprises sur la Zone d'Activités de Pernes en Artois.
3. La poursuite de la réhabilitation de l'ancienne gare d'Auxi le Château destinée à devenir une agence TernoisCom avec notamment des espaces modernes dédiés au coworking, à des échanges et des rencontres entre professionnels, salles de réunions, bureaux, école de musique intercommunale.
4. Le lancement de l'accélérateur «REV3» Jeunes pousses.
5. La poursuite de l'écoute et l'accompagnement de l'ensemble des entreprises, artisans, commerçants du territoire dans le cadre de TERNOISCOM ENTREPRISE en partenariat avec les différents acteurs du monde économique (ADEFI, BGE, ITA, CHAMBRES CONSULAIRES, PÔLE EMPLOI, …).
6. L'animation du Bâtiment Relais ZAC d'Herlin le Sec et de la Pépinière d'Entreprises de Frévent.

Les autres investissements du budget principal seront consacrés, entre autres, à la poursuite des études et l'engagement de travaux de lutte contre les inondations et l'érosion des sols, notamment à Lisbourg, Foufflin et Saint-Pol (rue Wathieumetz), à la construction d'une salle de sports intercommunale à Frévent, à la participation financière pour le déploiement de la Fibre Numérique sur le territoire, aux nouveaux équipements pour le FABLAB, à l'engagement d'un plan local d'urbanisme intercommunal sectorisé sur les communes constituant l'ex Région de Frévent et les Vertes Collines du Saint-Polois, à l'expérimentation d'objets connectés sur le territoire dans différents domaines d'activités (déchets, environnement, flux, gestion intelligente des bâtiments, eau...) et à l'aménagement d'un «gardin médiéval» au Donjon de Bours.

… Et aussi des budgets annexes

Ils reprennent des investissements spécifiques ou sont liés à des compétences spécifiques, à savoir : le SPANC (Assainissement non collectif), l'assainissement collectif en gestion déléguée, l'assainissement industriel avec la mise aux normes de la station d'épuration de la zone industrielle de St-Pol-sur-Ternoise, le bâtiment relais à Herlin-le-Sec, la pépinière d'entreprises à Frévent, la Maison de Santé Léonard de Vinci à Gauchin, la Maison de Santé les Vertes Collines à Anvin, la zone d'activités à Pernes-en-Artois, le commerce et local professionnel de Floringhem, la zone d'activités à Auxi-le-Château, le service Collecte, Tri et Traitement des ordures ménagères.

OUVERTURE DE LA PERMANENCE D'UN DELEGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

Depuis mars 2022, vous avez la possibilité de rencontrer lors de permanences au sein de l'hôtel communautaire, un délégué du Défenseur des Droits, Monsieur Philippe CATHELAIN. Le Défenseur des Droits est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des droits et des libertés de tous. Il sera le représentant local de cette institution.

Les domaines de compétences du Défenseur des Droits sont les suivants :

- Défendre les Droits des usagers des Services publics et des organismes chargés de missions de service public dans les domaine de la protection sociale (CAF) des pensions (Carsat), dans la délivrance des titres sécurisés par l'ANTS, du renouvellement des titres de séjour en Préfecture pour les étrangers, liste non exhaustive...
- Défendre et promouvoir les Droits de l'enfant au regard de la Convention internationale des Droits de l'Enfant
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité
- Veiller au respect de la déontologie de la sécurité
- Orienter et veiller aux Droits et Libertés des lanceurs d'Alerte.

Le Défenseur des Droits peut être saisi directement et gratuitement par les victimes, témoins , associations, autorités publiques sur www.defenseurdesdroits.fr
Dans une démarche de proximité, les réclamants pourront saisir ce délégué après avoir pris rendez-vous en le contactant téléphoniquement au 06 40 81 54 67 ou par mail philippe.cathelain@defenseurdesdroits.fr.
Il tiendra une permanence au siège de la communauté de communes du Ternois à Herlin-le-Sec, chaque 2ème lundi de chaque mois de 9h à 16h30 sur rendez-vous.

Contact : Philippe Cathelain (06 40 81 54 67) ou par mail à philippe.cathelain@defenseurdesdroits.fr

Séjour été

Nature et sensations à Uzerche et Chamberet en Corrèze du 06 au 22 août.

Détente et aventure à La Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie du 15 au 31 juillet.

Toutes les informations sur www.ternoiscom.fr, contactez-nous au 03.21.04.01.68 ou jeunesse@ternoiscom.fr

ENTRETIEN AVEC UNE ANIMATRICE JEUNESSE QUI A EFFECTUÉ SON STAGE D'IMMERSION PENDANT L'ÉTÉ 2021

Estelle, 21 ans, s'est lancée dans l'aventure de l'animation l'été et a accepté de partager cette expérience.

Comment as-tu été informée des stages d'immersion proposés par le service jeunesse ?

Je suis venue me renseigner auprès du service jeunesse pour passer le BAFA. La chargée d'accueil m'a indiquée que si je souhaitais avoir un financement et une première expérience, on pouvait me proposer de faire un stage d'immersion pour me rendre compte du métier et me conforter dans l'idée d'entamer cette formation. Cela m'a tout de suite intéressée.

Comment as-tu postulé ?

J'ai envoyé ma candidature au service jeunesse. Ensuite, j'ai été contactée peu de temps après pour intégrer une équipe d'animation durant la période estivale. J'étais ravie de pouvoir découvrir le monde de l'animation !

Comment as-tu vécu ce stage ?

J'ai très bien vécu ce stage. L'équipe m'a très bien accueillie. Je pense que quand tu as le désir d'apprendre et la motivation, tu es très bien accueilli. L'équipe a vu que j'étais très motivée, les collègues ont été très présents pour me faire découvrir et partager leur passion avec moi. Je me suis sentie à l'aise et j'avais l'impression d'être dans une grande famille, même si j'étais en stage d'immersion, je me suis sentie intégrée à l'équipe comme une vraie animatrice. Il faut avoir la motivation, être curieux, prendre des initiatives, être actif.

Qu'attendais-tu de ce stage ?

Je m'attendais à découvrir le métier d'animateur. Être animateur ce n'est pas qu'animer des activités, il faut avoir le contact avec les enfants, savoir gérer les imprévus, savoir comment gérer ses émotions.

Qu'envisages-tu pour la suite ?

Je me suis engagée dans la formation BAFA sur le territoire, à l'abbaye de Belval, aux vacances de printemps 2022. J'envisage même par la suite de me renseigner sur d'autres formations de l'animation comme le BAFD ou le BPJEPS.

LE SERVICE JEUNESSE, UN VIVIER D'EMPLOIS POUR LA JEUNESSE DU TERNOIS.

Le service jeunesse est un réel acteur de l'emploi saisonnier sur le territoire du Ternois. Nous proposons jusqu'à 370 contrats d'animateurs et directeurs tout au long de l'année.

L'un des objectifs éducatifs du service jeunesse est de veiller à l'épanouissement des jeunes du territoire, nous leur permettons ainsi de se responsabiliser.
Nous sommes très attentifs à la formation de nos équipes d'animation et de direction. C'est un gage de qualité pour offrir les meilleures vacances aux enfants et aux jeunes du territoire, mais c'est aussi un premier pas dans le monde professionnel pour beaucoup d'entre eux. L'animation est un domaine très riche qui relève d'un grand champ de compétences. Une formation BAFA ou BAFD dans la vie d'un jeune adulte ne reste jamais anodine. Ils ont une lourde responsabilité : garantir la sécurité physique et affective des enfants qu'on leur confie.

Le service jeunesse suit ses équipes du premier stage d'immersion jusqu'à la formation BAFA et parfois jusqu'à la formation BAFD. Nos équipes sont suivies, formées et évaluées tout au long de leur cursus et à chaque nouvelle expérience. Si un jeune souhaite passer le BAFA, il peut en amont effectuer un stage d'immersion sur l'un de nos accueils de loisirs. Ce stage d'immersion a de multiples intérêts :

- le stagiaire peut découvrir l'animation et s'assurer qu'il souhaite vraiment se lancer dans une formation
- nous sensibilisons et formons ces stagiaires au métier d'animateur et ils renforcent nos équipes
- le stagiaire est financé par le service jeunesse de Ternoiscom pour effectuer sa formation BAFA sur le territoire.

POURQUOI PASSER LE BAFA ?

La formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est une formation qualifiante en 3 parties. Une formation générale (stage théorique), un stage pratique en tant qu'animateur stagiaire en Accueil Collectif de Mineurs et une formation d'approfondissement (stage théorique).

Le montant des formations générales et d'approfondissement proposées en partenariat avec Ternoiscom en 2022 varie entre 399€ et 466€ en pension complète. Le Conseil Départemental finance à hauteur de 200€ chaque formation. Le service jeunesse de Ternoiscom finance 25% du reste à charge des stagiaires et jusqu'à 50% du reste à charge pour un jeune qui a effectué un stage d'immersion. Après financement, le coût de la formation à la charge du stagiaire varie entre 54€ et 133€ par formation.

D'autres formations sont possibles (BAFA approfondissement « surveillant de baignade », BAFD, etc.), il convient de s'adresser au service jeunesse.

Les animateurs et directeurs peuvent postuler toute l'année auprès du service jeunesse. Il suffit de remplir un dossier de candidature à demander par mail ou téléphone. Notre équipe de coordinateurs se tient à

leur disposition pour les renseigner mais aussi pour les accompagner dans leur suivi de formation (administratif et financier) et dans les démarches administratives.

Une fois que nos animateurs ou directeurs sont formés, ils peuvent être recrutés et signer un contrat de travail pour intégrer nos équipes. Un animateur est payé sur une base nette de 1595€ par mois (4 semaines de 5 jours) qu'il soit stagiaire BAFA ou titulaire du BAFA.

INFORMATIONS : Au service jeunesse à Herlin-le-Sec, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, 03 21 04 01 68, jeunesse@ternoiscom.fr / www.ternoiscom.fr

LANCEMENT DE L'ACCÉLÉRATEUR REV3 «JEUNES POUSSES» SUR LE TERRITOIRE

Un programme d'accompagnement d'une durée de 6 mois s'adresse aux porteurs de projets et aux entreprises ayant un projet innovant afin de les aider à structurer, challenger et sécuriser leur projet «durable et responsable» tout en leur faisant profiter de la dynamique régionale rev3.

Un programme mixant temps collectifs, individuels et collaboratifs, séquencé sur 6 mois, permettant à chaque participant de :

- Construire son business plan, son prévisionnel financier et sa feuille de route
- Bénéficier d'une expertise sectorielle et financière
- Apprendre à pitcher afin de savoir présenter son projet en toutes circonstances
- Tester son produit ou service avant mise sur le marché
- Enrichir son projet en mettant en perspective tous les aspects rev3
- Faciliter le financement de son projet
- Intégrer un réseau de partenaires et la communauté des «accélérés rev3»
- Donner de la visibilité à son projet

40h de formation
20h d'accompagnement collectif / 20h d'accompagnement individuel / 3 Mentors days
8 ateliers (proposition de valeur, propriété intellectuelle, financement) 12 experts intervenants
Tarif : 200 € HT

Conditions pour candidater à l'accélérateur de TernoisCom

1. Avoir un projet de création d'entreprise ou chercher à développer un produit/service innovant en phase avec les valeurs de la dynamique rev3
2. Avoir un projet innovant misant sur l'efficacité économique, sociétale, sociale, solidaire, durable et collaborative avec une ouverture large vers la gestion des déchets, le up-cycling, l'énergie, la mobilité, la transition économique numérique, les nouveaux formats économiques et la redéfinition de l'entreprise, l'alimentation durable, les circuits courts …

Modalités pratiques & calendrier

L'appel à projets est ouvert et les candidatures peuvent être déposées sur :
https://rev3.fr/adn-accelerateurs/ternoiscom

Date de clôture de dépôt des candidatures : 15 juin 2022

L'ensemble des candidatures donnera lieu à une pré-sélection réalisée sur la base des dossiers déposés.
Les candidats présélectionnés auront ensuite à défendre leur dossier «en live» auprès du jury chargé de la sélection finale.

COMME EUX, FAITES LE CHOIX DE L'EXPÉRIENCE «HÉBERGEMENT D'ENTREPRISES».

Ils sont venus du territoire … pour s'installer professionnellement sur le territoire !

- Clément Malou « Malou Communication » établissement de communication installé au sein de l'Hôtel d'entreprises Ternoiscom à Herlin-le-Sec depuis le 3 mars 2022.
- Christophe Terrier, « Comptabilité Conseil-Auxi » agence de comptabilité, installé au sein de l'Hôtel d'entreprises Ternoiscom à Herlin le Sec depuis le 24 mars 2022.
- Stéphanie Willmann « Cap Nord Découvertes » mise en place d'activités touristiques (animations, visites guidées) installée au sein de la Pépinière d'entreprises Ternoiscom à Frévent depuis le 11 février 2022.
- Sébastien Bulcourt « Sebtherm » plomberie chauffagiste installation neuf et rénovation dépannage installé au sein de la Pépinière d'entreprises à Frévent depuis le 16 novembre 2021.

MARCHÉS PUBLICS, 5e ÉDITION

Le service Développement Économique mène une veille régulière face à l'évolution de la réglementation en matière de marchés publics. Nous proposons, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la 5e édition de notre formation !

Elle a pour but d'accompagner l'entreprise à la rédaction du dossier de candidature, à la recherche des publicités de marchés, au retrait du dossier de consultation, à la sélection des marchés intéressants et à la préparation du dossier de réponse au marché…

Quels intérêts pour l'entrepreneur ?

Décrocher un marché public est également un moyen très sûr de faire connaitre l'entreprise ! L'entreprise devient cliente d'un client reconnu, ce qui contribue à sa notoriété et sa crédibilité auprès des futurs partenaires.

La prochaine édition aura lieu le jeudi 12 mai 2022 de 8h à 11h au siège deTernoiscom à Herlin-le-Sec.

Inscriptions au 03 21 03 91 10 ou sur pepiniere.frevent@ternoiscom.fr

CESSION D'ENTREPRISE

Le service Développement Économique de Ternoiscom, en partenariat avec la Chambre des Métiers, organise un petit déjeuner à destination des artisans sur la thématique suivante «Une cession d'entreprise se prépare …»

Un temps d'échanges afin de mieux anticiper la cession de son entreprise. Des témoignages viendront ponctuer le début de matinée !

Jeudi 23 juin 2022 de 8h à 10h au siège de la Communauté de Communes du Ternois à Herlin-le-Sec

Inscriptions au 03 21 03 91 10 avant le 10 juin 2022.

COMMERÇANTS, ARTISANS DU TERRITOIRE

Vous avez un projet de réhabilitation, de rénovation de votre local commercial ? Vous avez un projet d'investissement notamment l'achat ou l'aménagement d'un véhicule de tournée ? Des subventions sont mobilisables pour la réalisation de votre projet.

Contacter le Service Développement Économique de TernoisCom au 07 56 16 41 59
ou sur deveco.commerce@ternoiscom.fr

PARTICULIERS, ENTREPRISES, VOUS SOUHAITEZ FAIRE PLAISIR À VOS PROCHES OU VOS COLLABORATEURS TOUT EN SOUTENANT LE COMMERCE LOCAL ?
PENSEZ AUX CHÈQUES KDO «LOCAL» ACHETEZTERNOIS !

VALABLE 1 AN !
(À PARTIR DE LA DATE D'ÉDITION)

CHÈQUES VALABLES DANS PRÈS DE 100 COMMERCES DU TERNOIS OU EN LIGNE SUR WWW.ACHETEZTERNOIS.COM

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DYNAMIQUE !

Depuis le 02 juillet 2019 et jusqu'en 2022, Ternoiscom, la CAF du Pas-de-Calais, le Département et la MSA sont liés par une Convention Territoriale Globale (CTG). Petite enfance, jeunesse, numérique, logement, communication, handicap... La convention réunit les partenaires et les habitants qui diagnostiquent les besoins du territoire et y répondent de manière concertée.

D'ailleurs, en 2021, les partenaires, les associations du secteur du Pernois, les habitants ont pu vivre une journée festive pour mieux faire connaître les services et les associations du territoire ! Découverte pour 600 personnes, des associations sportives et culturelles, animations musicales et théâtrales, initiations et ateliers découverte, rencontres avec les services administratifs locaux… L'organisation des journées festives, itinérantes, vient pallier le manque d'informations sur les services et les activités disponibles sur le territoire, pointé par les 3000 répondants au diagnostic initial.

La petite enfance et les besoins des familles font l'objet d'une attention particulière. Les tout-petits des écoles d'Auxi le Château, Bonnières, Pernes et La Thieuloye ont accueilli la mascotte Nana, la star montante qui a proposé des messages de prévention bien appréciés des petits comme des grands. Elle sera de retour en juin 2022, au sein des écoles d'Anvin, de Beauvoir Wavans, de Nédonchel et d'Œuf en Ternois

La Convention Territoriale Globale, ce sont aussi des actions en faveur de la jeunesse, et ce, par le biais de la « Semaine de l'adolescence » aux collèges. En 2022, les partenaires et l'équipe éducative du collège de Pernes ont clôturé la semaine par la soirée réunissant les parents, les collégiens et les partenaires. Le théâtre

forum, dans un ton subtilement dosé entre provocation et humour, a lancé les échanges sur les sujets de l'usage des écrans, des réseaux sociaux et du harcèlement.
Le projet de territoire intègre depuis 2021 l'action du numérique pour tous qui doit aider à la continuité pédagogique, à lutter contre le décrochage scolaire et réduire la fracture numérique. Pour bénéficier du prêt d'un pack numérique, il faut être habitant du territoire et être scolarisé en primaire, en secondaire ou avoir le statut d'étudiant. Vous avez besoin de ce prêt ? Vous pouvez solliciter votre mairie, l'éducation nationale, l'Adefi Mission Locale, ou encore vos interlocuteurs Caf, MSA..
Enfin, une action en faveur des loisirs des jeunes est en cours d'élaboration et verra le jour en septembre 2022.
Les partenaires de la Convention Territoriale Globale mènent également des travaux sur les volets du logement (comité technique Logement, le permis de louer...), sur les espaces de vie sociale et l'inclusion du handicap dans les structures de loisirs, de sports et de loisirs.

Une convention partenariale à votre service... Et co-construite avec vous. Si vous souhaitez vous impliquer dans les projets de votre territoire, et avoir davantage de renseignements, contactez-nous au 03.21.47.07.67

LE CALENDRIER DES PARENTS EXTRAS !

Devenir parent est un parcours merveilleux mais tout aussi mystérieux...
Depuis 2017, le programme Pas à pas Parents extras propose aux familles du territoire des ateliers gratuits, accessibles à tous sur les thèmes du bien-être et de l'harmonie familiale, la santé et le plaisir de la culture.

Un nouveau format est disponible ! Un calendrier couvrant la période d'Avril à Juillet incluant une légende décrivant les contenus des ateliers. Les temps forts (spectacles, rendez-vous festifs) seront également indiqués.

Pourquoi venir pendant ces temps dédiés à vous, parents, enfants et adolescents ?

- Pour échanger sur le développement de vos enfants
- Pour l'épanouissement de chacun
- Pour rencontrer des professionnels, des parents et partager vos expériences
- Pour vous autoriser des temps de détente et de réduire votre charge mentale
- Pour partager des moments en toute simplicité avec vos enfants autour d'activités originales

Pour vous inscrire, envoyer votre demande par mail à : parentalite@ternoiscom.fr ou par téléphone au : 03.21.47.07.67. Le calendrier papier est disponible auprès des agences TernoisCom, des services « petite enfance », « jeunesse », et CIAS. Il est également visible sur le site internet de Ternoiscom.

Les Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées ont délibéré en mars 2021 en faveur de la prise de compétence Autorité Organisatrice des Mobilités comme le permettait la loi LOM.

Cette nouvelle gouvernance impose de travailler en concertation avec les partenaires publics et les acteurs locaux afin de définir une stratégie pour développer la mobilité durable sur le territoire.

En accord et en coopération avec les deux Communautés de Communes, le PETR Ternois 7 Vallées a lancé une étude visant à répondre aux enjeux du territoire en termes de mobilité durable et inclusive, afin de favoriser le développement des alternatives à la voiture individuelle, et accompagner la transition du parc motorisé vers de nouvelles énergies.

Répondez à cette enquête en scannant le QRcode ci-contre ou en vous rendant directement à cette adresse :
https://item-conseil.fr/enquete-petr-ternois7vallees
Un vélo à assistance électrique à gagner !

LA SAISON CULTURELLE SE POURSUIT

Les rendez-vous à noter dans votre agenda !

Ox Hip Hop, l'événement incontournable.

Vous aimez la danse hip-hop, le rap, le cirque ou le théâtre ? La compagnie L'Embardée vous donne rendez-vous dès le 23 mai pour la 7e édition d'Ox Hip Hop.

Ce sont tout d'abord les collèges du Ternois, ainsi que les écoles primaires d'Auxi-le-Château qui profiteront d'actions de sensibilisation et de médiation autour des cultures urbaines.
Les festivités se poursuivront par une journée temps fort le samedi 28 mai à destination notamment des jeunes, mais plus largement à l'ensemble de la population du territoire.

Ouïr l'Inouï - un parcours sonore : une poésie musicale du Ternois

31 mai 18h / Rdv Pl. Pompidou

Après plusieurs mois de résidence sur le territoire, Jean-Christophe Cheneval et Olivier Lautem vous invitent à ouïr l'inouï du Ternois à travers un parcours sonore original imaginé dans le centre-ville de Saint-Pol-sur-Ternoise.
Ce projet de composition musicale mené en collaboration avec les habitants et l'école de musique intercommunale marque l'aboutissement d'un travail de longue haleine initié sur le territoire depuis septembre 2020.
Tendez l'oreille : les inouïs popolitains sauront vous surprendre !
Un projet imaginé et créé par Jean-Christophe Cheneval et Olivier Lautem dans le cadre de leur spectacle Ouïr l'Inouï.
Avec le soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Ternoiscom, Vailloline productions, l'école de Musique Intercommunale et la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise.

LES ATELIERS PARENTS ENFANTS

Vous souhaitez :

- Partager un moment d'échange avec votre enfant autour d'une activité d'éveil (motricité, manuelle, manipulation)
- Partager un moment de convivialité et d'échange avec les autres parents et l'animatrice.
- Permettre à votre enfant de se sociabiliser avant son entrée à l'école.

Venez nous rejoindre !
Les activités sont destinées aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés des parents ou grands-parents : Ils sont GRATUITS et sur inscription.

Saint Pol Sur Ternoise : MARDI de 9h30 à 11h
Centre petite enfance : 1 place Pompidou
tel : 03.21.41.67.12
email : enfance-stpol@ternoiscom.fr

On ne prend jamais assez le temps de se divertir avec ses enfants.

Heuchin : LUNDI de 9h30 à 11h
Centre petite enfance : 39 rue d'Hesdin
tel : 03.66.32.05.52
email : enfance-heuchin@ternoiscom.fr

Frévent : MERCREDI de 9h30 à 11h
Agence Ternoiscom : 10 rue d'Hesdin
tel : 03.21.41.98.45
email : agence-frevent@ternoiscom.fr

Auxi le Château : VENDREDI de 9h30 à 11h
Agence Ternoiscom : 36 rue Roger Salengro
tel : 03.21.41.98.45
email : agence-auxi@ternoiscom.fr

Pernes en Artois : MARDI de 9h30 à 11h
Agence Ternoiscom : 7 rue de l'église
tel : 03.21.41.98.45
email : agence-pernes@ternoiscom.fr

L'Office de Tourisme Vallées d'Opale® affirme son nouvel élan en 2022 !

Voilà déjà un an que la marque **Vallées d'Opale** ® a été retenue par les deux conseils communautaires des 7 Vallées et du Ternois pour renforcer l'identité du territoire.

Ce changement de nom fait suite à l'étude du Cabinet Mahoc réalisée en 2018, qui avait pointé le **besoin d'identification et de positionnement,** impératifs pour bénéficier de l'**attractivité** de la Côte d'Opale.

Un nouveau logo
a été ainsi adopté au printemps 2021,

inspiré de la pierre d'opale brute aux multiples facettes, **traduction de nos atouts :** paysages remarquables et patrimoine naturel, patrimoine historique mais aussi terre dédiée aux activités de pleine nature, et source d'inspiration pour les savoir-faire locaux, les artisans et les créateurs.

CARACTÈRE DU TERRITOIRE **LA PARENTHÈSE**
COULEUR DU TERRITOIRE **LES RENCONTRES**
COULEUR DU TERRITOIRE **LES SÉJOURS**
COULEUR DU TERRITOIRE **L' ARDOISE**
COULEUR DU TERRITOIRE **LES SAVEURS**
COULEUR DU TERRITOIRE **L' EAU**
COULEUR DU TERRITOIRE **LES TRACES DE L' HISTOIRE**
COULEUR DU TERRITOIRE **LA NATURE LES JARDINS REMARQUABLES**
CARACTÈRE DU TERRITOIRE **LA PARENTHÈSE**

OFFICE DE TOURISME
Vallées d'Opale
Des parenthèse(s) si singulières

Ces changements de nom, de logo et la mise en place d'une nouvelle charte graphique et visuelle visent à développer et **améliorer l'expérience touristique,** en travaillant sur notre image et en procédant à une véritable stratégie marketing. L'enjeu est que nous soyons identifiés spontanément par les Lillois, les Parisiens et les touristes étrangers, mais aussi que notre territoire soit la **destination d'excellence associée au bien-être,** une des valeurs fondamentales aujourd'hui de l'attractivité touristique, sans oublier **notre patrimoine historique,** qui attire au-delà de nos frontières.

Le territoire **Vallées d'Opale®** est avant tout le vôtre, et c'est avec vous que nous pourrons porter loin nos ambitions, parce que vous êtes **les meilleurs ambassadeurs,** passeurs de nos valeurs, de notre histoire, et de notre fierté à vivre au cœur de cet écrin exceptionnel.

Cette aventure, nous allons donc la vivre **ensemble,** animés par nos convictions, nos passions et notre enthousiasme ! C'est en tous cas les vœux que nous formulons pour cette nouvelle année pleine de promesses.

Daniel Melin, Vice-président tourisme de Ternois Com'
Etienne Perin, Vice-président tourisme de la Communauté de Communes des 7 Vallées
Et l'équipe de l'Office de Tourisme Vallées d'Opale©

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Où nous trouver ?

Permanences itinérantes :

Jour	Lieux	Horaire d'ouverture
Lundi	CCAS Frévent	09h00-12h00 13h30-16h30
Mardi	Maison de santé Auxi-le-Chateau	09h00-12h00 13h30-16h30
Mercredi	Agence Ternoiscom Pernes	09h00-12h00 13h30-16h30
Jeudi	Maison de santé Anvin	09h00-12h00 13h30-16h30
Vendredi semaine paire	Mairie de Gennes-Ivergny	09h00-12h00
Vendredi semaine impaire	Mairie d'Oeuf-en-Ternois	09h00-12h00

Contact :

ternois-1@france-services.gouv.fr
06.08.85.56.87 (joignable aux horaires de bureau).

Permanence fixe :

Rue de la Chapelle Saint-Esprit
62130 Saint-Pol sur Ternoise

Du lundi au jeudi : 9h-12h
13h30-16h30
Vendredi : 9h-12h

Contact :

franceservicessaintpol@gmail.com
06.75.58.00.73 (joignable aux horaires de bureau).

UN ACCUEIL GRATUIT POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN. Les collectivités locales et organismes publics s'engagent dans une démarche partenariale pour faciliter l'accès aux services publics aux citoyens :

- J'établis mes papiers d'identité / Je donne naissance / Je perds un proche
- Je cherche à rembourser mes soins / Je suis en situation de handicap / Je prends soin de ma santé
- Je cherche un emploi / Je prépare ma retraite / Information jeunesse
- Je déclare mes impôts / Je connais des difficultés financières / Je fais face à un litige de consommation

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ À CHAQUE SITUATION

Deux animateurs accueillent le public lors de permanences administratives au sein des locaux. La prise de rendez-vous est également disponible. Ils répondent aux questions, aident à la complétude des dossiers, accompagnent le public dans ses démarches.

DES OUTILS INFORMATIQUES EN LIBRE ACCÈS

Des tablettes, une imprimante et un scanner sont mis à disposition afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne. Un accompagnement est possible sur l'utilisation des outils numériques.